

Publié le 15 novembre 2013 à 19h15 | Mis à jour le 15 novembre 2013 à 19h15

Professeurs de cégep: pas de baisse de salaire, jure Bédard



[Annie Mathieu](#)

Le Soleil

(Québec) Furieux contre le syndicat qu'il accuse de faire de la désinformation, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, s'engage à ne pas diminuer le salaire des professeurs de cégep et jure qu'il n'a jamais été question de le faire.

«Je prends l'engagement auprès des membres, et là je leur parle directement, qu'il n'y a pas, qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas de baisse salariale ou de baisse de conditions. Est-ce que je peux être plus clair?»

M. Bédard dit mal comprendre la stratégie de la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ-CSN) qui a notamment organisé jeudi une manifestation devant le parlement pour dénoncer le soi-disant déclasserment de leur rang au sein de la fonction publique

Stéphane Bédard dit mal comprendre la stratégie de la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ-CSN) qui a notamment organisé jeudi une manifestation devant le parlement pour dénoncer le soi-disant déclasserment de leur rang au sein de la fonction publique dans l'exercice administratif de relativité salariale qui touche plusieurs catégories d'emploi.

Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

dans l'exercice administratif de relativité salariale qui touche plusieurs catégories d'emploi. «Il y a un seul syndicat qui a pris cette voie-là et qui fait de la désinformation à ses membres», déplore-t-il.

Selon la FNEEQ-CSN, le Conseil du trésor a placé, au début des discussions au mois de juin, les professeurs de cégep au 21e échelon alors qu'ils occupent actuellement le 22e. Cela, disent-ils, entraînera une diminution de 5 % de leur salaire en plus de la non-reconnaissance de la valeur des diplômes de maîtrise ou de doctorat. Les enseignants ont dit vouloir occuper le 25e rang.

Le président du Conseil du trésor affirme ne pas être impliqué dans les travaux qui sont en cours si ce n'est que pour assurer leur bonne conduite. Il ne peut donc pas en déterminer l'issue. «Est-ce que le classement va finir à 21, 22, 23, 24, 25? Je ne sais pas.»

Négos en 2015

Mais la négociation sur les salaires, martèle-t-il, aura lieu lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui arrive à échéance en mars 2015. En ce moment, «il y a simplement des représentations en termes purement administratifs», réitère le ministre, visiblement très agacé. «Ce que je vous dis c'est que leurs conditions ne baisseront pas», répète-t-il une dizaine de fois au cours de l'entretien avec *Le Soleil*. Il avait déjà offert ces mêmes garanties au mois de septembre lorsque le syndicat avait fait sa première sortie médiatique à ce sujet.

Stéphane Bédard dénonce également que les profs de cégeps «s'attaquent» à leurs collègues du primaire et du secondaire - qui se classent au 22e rang - en disant qu'ils méritent mieux qu'eux. «Si en mettant ça sur la place publique ils pensent obtenir un classement supérieur à ce qu'ils ont actuellement, je pense que c'est une très mauvaise stratégie», laisse-t-il tomber, une énième fois.